



La pénitentiaire en deuil

La famille pénitentiaire est en deuil. Nous exprimons toutes nos condoléances aux familles endeuillées et apportons tout notre soutien au PREJ de Caen.

C'est donc avec une immense tristesse et un profond émoi que nous relayons cette information brutale de l'évènement dramatique qui a eu lieu ce matin.

En effet, vers 11 heures 00, un convoi pénitentiaire a été attaqué à l'arme lourde. Pour l'heure, et selon les informations que nous avons recueillies, les collègues transféraient un détenu incarcéré au tribunal dans le cadre d'une procédure criminelle. En arrivant au niveau d'un péage, un commando ultra déterminé a tiré sur les collègues qui n'ont pas eu le temps de riposter.

2 collègues sont morts sur le coup, 2 autres agents sont en urgence vitale et un collègue a été touché à l'oreille.

Nos syndicats appellent au blocage de l'ensemble des établissements et structures pénitentiaires pour exprimer notre émotion et en soutien à nos collègues morts en service. Cette journée doit être une journée « Prisons mortes » et pourra être reconductible. Nous appelons également à honorer nos collègues par une minute de silence demain à 11h00 dans l'ensemble de notre administration.

En toutes responsabilités, nous revendiquons immédiatement :

- la réduction drastique des extractions en favorisant l'utilisation de la visioconférence des magistrats ou leurs déplacements en établissements ;
- une refonte et harmonisation des niveaux d'escorte ;
- la fin des escortes « panachées » et à minima à 3 agents;
- nécessité d'égalité de traitement en termes de moyens entre la métropole et les drom-com ;
- des équipements et du matériel mieux adaptés ;
- le déploiement accéléré des brouilleurs de téléphones portables et du contrôle des drones ;

Cette liste est loin d'être exhaustive et nous demandons une audience dès demain au Ministre de la Justice et ses services afin d'évoquer l'ensemble des points et ceux qui en découlent.

Nous avons déjà évoqué d'autres sujets connexes qui impactent directement nos détentions, donc nos extractions. Nous ne pouvons plus accepter la surpopulation pénale ainsi que la ventilation des emplois qui délaissent mois après mois nos effectifs tant sur la cursive que dans nos équipages.

En tout état de cause, cette barbarie doit rester isolée et la réponse de l'administration doit être sans équivoque.

Au-delà du soutien indéfectible que nous apportons à l'ensemble de la famille pénitentiaire, nous attendons une réelle prise en compte des moyens nécessaires à mettre en place face à cette violence grandissante et au risque encouru.

L'intersyndicale le 14 mai 2024